

De:
Envoyé: lundi 7 octobre 2013 18:09
À:
Cc:
Objet: RE: Courriers DENV - Bilans 24 heures
Pièces jointes: RESULTAT D ANALYSE BILAN 24H DES RESIDENCES KATANA KOUDOU GYROU ET AURANTIUM; Bilans 24 heures ; RE: Bilans 24 heures

Importance: Haute

Je vous transmets en pièces jointes les bilans 24 heures transmis par la société ROTOCAL concernant les résidences KATANA – KOUDOU – GYROU et AURANTIUM.

En ce qui concerne le bilan 24 heures de la résidence le Marildé, notre Directeur Technique, vous contactera afin de vous expliquer ce qu'il en est.

Par rapport aux bilans sur les résidences Duana, Saint Charles et Bois noir bois rose, la CDE ne nous a pas transmis de dates précises concernant leurs intervention malgré nos demandes par téléphone et par mail (voir pièce jointe).

Pour ce qui est de la déclaration de changement d'exploitant sur la résidence Saint Charles, nous faisons la demande afin d'obtenir un KBIS daté de moins de 6 mois.

Je reviens vers vous dès que je dispose de tous les éléments.

Bonne réception.

Cordialement

Assistante Technique



PROVINCE SUD Direction de l'Environnement	ARRIVÉE LE 14 OCT. 2013 N° 32642							
	Dir	CM juri.	CM EDT	CM cyné.	SAF	SPPR	SCB	SAPA
AFFECTÉ						✓		
COPIE								
OBSERVATIONS								

Tel : (+687) 25 42 70
 Tel : (+687) 24 77 10
 Fax : (+687) 27 16 08
www.tropic.nc



De :
Envoyé : lundi 30 septembre 2013 08:34
À :
Cc :
Objet : RE: Courriers DENV - Bilans 24 heures

Bonjour

Je vous confirme que votre courrier en date du 7 août 2013 est bien parvenu à la direction de l'environnement. Nous avons pris note des dates de réalisation des bilans 24 heures pour les résidences Friend II, Auranthium, Koudou, Katana et Gyrou.

En revanche, les dates de réalisation des bilans pour les STEP des résidences suivantes ne sont pas indiquées : Marilde, Duana, Saint Charles et Bois noir bois rose.

Je vous remercie de bien vouloir nous préciser les dates d'intervention prévues pour ces dernières et de nous transmettre les résultats des différents bilans dans les plus brefs délais suivants leur réalisation.

Salutations.



Inspecteur des Installations Classées
pour la Protection de l'Environnement

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
province-sud.nc

De :

Envoyé : vendredi 20 septembre 2013 14:27

À :

Objet : Courriers DENV - Bilans 24 heures

Bonjour

Nous avons reçu le courrier ci-joint et les mêmes courriers pour les résidences AURANTIUM, KOUDOU, FRIENDII, GYROU, RMC, LE MARILDE, DUANA, SAINT CHARLES, LE BOIS ROSE, LE BOIS NOIR.

TROPIC INVESTISSEMENTS est gérant des SCI AURANTIUM, KOUDOU, FRIENDII, GYROU, RMC, LE MARILDE, DUANA, SAINT CHARLES, LE BOIS ROSE, LE BOIS NOIR et l'agence TROPIC IMMOBILIER a la gestion locative de ces résidences.

Nous vous avons donc dans un premier temps adressé un courrier concernant les demandes de bilans 24 heures.

Je vous transmets à présent les réponses de la CDE et de la société ROTOCAL concernant leurs dates d'intervention respectives.

Souhaitez vous également recevoir les mandats de gestion des résidence ci-dessus énumérées ?

Vous souhaitant bonne réception de ces éléments.

Cordialement

Maeva TIAORE

Assistante Technique



NB : Nous serons exceptionnellement fermés les 23 et 24 Septembre. Nous réouvrons aux heures habituelles dès le Mercredi 25 Septembre.

Aurore Rouby

De:
Envoyé: vendredi 27 septembre 2013 13:35
À:
Cc:
Objet: RESULTAT D ANALYSE BILAN 24H DES RESIDENCES KATANA KOUDOU GYROU ET AURANTIUM
Pièces jointes: 1304736 B24H Résidence KOUDOU1.PDF

Bonjour

Vous trouverez en pièce jointe les résultats d'analyses des bilans 24h effectué par la CALEDONNIENE DES EAUX sur les résidences KATANA,KOUDOU,GYROU et AURANTIUM .

Cordialement

Technicien SAV / Maintenance MINIFLO

ZI PAITA – BP 15 – 98890 PAITA – NOUVELLE CALEDONIE
Tél. : (687) 43 88 11 – FAX : (687) 43 89 11 – GSM : 86 30 29 – Courriel :



LABORATOIRE D'ANALYSES DES EAUX ET D'ENVIRONNEMENT*Agréé par la Province Nord : Arrêté 64/96 du 20 août 1996.**Agréé par la Province des Iles : Arrêté n° 2002-479/PR du 12 septembre 2002.***RAPPORT D'ANALYSES**

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les résultats des analyses demandées.

Demandeur	: Rotocal	Echantillon prélevé par	: Preleveur automatique
N° d'enregistrement	: 1304736	Date de prélèvement	: 9/09/13
Nature du prélèvement	: EAU USEE	Date d'arrivée au laboratoire	: 10/09/13 à 12:00
Lieu du prélèvement	: B24H Résidence KOUDOU	Date début d'analyse	: 10/09/13
		Date de validation	: 26/09/13

	Valeurs mesurées	Unité mesure	Limite de Quantification
--	---------------------	-----------------	-----------------------------

PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES

pH.....	7,33		0,05
(Méthode d'analyse : NF T 90-008)			
Température de mesure du pH.....	20,4	°C	0,1
(Méthode d'analyse : THERMOMETRE)			

PARAMETRES CHIMIQUES

Demande biochimique en oxygène.....	6	mg/l en O2	1
(Méthode d'analyse : MES. MANOMETRIQUE OXITOP)			
Matières en suspension.....	18	mg/l	2
(Méthode d'analyse : NF EN 872)			
Demande chimique en oxygène.....	39	mg/l en O2	3
(Méthode d'analyse : ISO 15705:2002)			

COMMENTAIRES :

Echantillon moyen fait suivant les débits horaires

Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon analysé.

- Le rapport d'analyses ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
- Toutes les informations techniques relatives aux analyses sont disponibles auprès du laboratoire. Nous tenons à vous préciser, que les éventuelles déclarations de conformité aux spécifications réglementaires ou client, ne tiendront pas explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
- Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
- Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre. Leur masse surfacique est comprise entre 0,0850g et 0,170g.

Nouméa, le 20 Septembre 2013

Le Chef de Laboratoire,

EN/CAN/13

Indice de révision : a

LABORATOIRE D'ANALYSES DES EAUX ET D'ENVIRONNEMENT

Agréé par la Province Nord : Arrêté 64/96 du 20 août 1996.
Agréé par la Province des Iles : Arrêté n° 2002-479/PR du 12 septembre 2002.

RAPPORT D'ANALYSES

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les résultats des analyses demandées.

Demandeur : Rotocal	Echantillon prélevé par : Préleveur automatique
N° d'enregistrement : 1304833	Date de prélèvement : 13/09/13
Nature du prélèvement : EAU USEE	Date d'arrivée au laboratoire : 13/09/13
Lieu du prélèvement : Résidence GYROU	Date début d'analyse : 13/09/13
	Date de validation : 26/09/13

	Valeurs mesurées	Unité mesure	Limite de Quantification
--	---------------------	-----------------	-----------------------------

PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES

pH.....	4,67		0,05
(Méthode d'analyse : NF T 90-008)			
Température de mesure du pH.....	19,4	°C	0,1
(Méthode d'analyse : THERMOMETRE)			

PARAMETRES CHIMIQUES

Demande biochimique en oxygène.....	10	mg/l en O2	1
(Méthode d'analyse : MES. MANOMETRIQUE OXITOP)			
Matières en suspension.....	31	mg/l	2
(Méthode d'analyse : NF EN 872)			
Demande chimique en oxygène.....	79	mg/l en O2	3
(Méthode d'analyse : ISO 15705:2002)			

COMMENTAIRES :

Echantillon moyen fait suivant les débits horaires

Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon analysé.

- Le rapport d'analyses ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
- Toutes les informations techniques relatives aux analyses sont disponibles auprès du laboratoire. Nous tenons à vous préciser, que les éventuelles déclarations de conformité aux spécifications réglementaires ou client, ne tiendront pas explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
- Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
- Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre. Leur masse surfacique est comprise entre 0,0850g et 0,170g.

Nouméa, le 20 Septembre 2013

Le Chef de Laboratoire,

EN/CAN/13

Indice de révision : a

LABORATOIRE D'ANALYSES DES EAUX ET D'ENVIRONNEMENT*Agréé par la Province Nord : Arrêté 64/96 du 20 août 1996.**Agréé par la Province des Iles : Arrêté n° 2002-479/PR du 12 septembre 2002.***RAPPORT D'ANALYSES**

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les résultats des analyses demandées.

Demandeur	: Rotocal	Echantillon prélevé par	: Préleveur automatique
N° d'enregistrement	: 1304873	Date de prélèvement	: 17/09/13
Nature du prélèvement	: EAU USEE	Date d'arrivée au laboratoire	: 17/09/13
Lieu du prélèvement	: Résidence AURANTIUM	Date début d'analyse	: 17/09/13
		Date de validation	: 26/09/13

	Valeurs mesurées	Unité mesure	Limite de Quantification
PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES			
pH.....	8,32		0,05
(Méthode d'analyse : NF T 90-008)			
Température de mesure du pH.....	19,4	°C	0,1
(Méthode d'analyse : THERMOMETRE)			
PARAMETRES CHIMIQUES			
Demande biochimique en oxygène.....	< 1	mg/l en O2	1
(Méthode d'analyse : MES. MANOMETRIQUE OXITOP)			
Matières en suspension.....	14	mg/l	2
(Méthode d'analyse : NF EN 872)			
Demande chimique en oxygène.....	16	mg/l en O2	3
(Méthode d'analyse : ISO 15705:2002)			

COMMENTAIRES :

Echantillon moyen fait suivant les débits horaires

Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon analysé.

- Le rapport d'analyses ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
- Toutes les informations techniques relatives aux analyses sont disponibles auprès du laboratoire. Nous tenons à vous préciser, que les éventuelles déclarations de conformité aux spécifications réglementaires ou client, ne tiendront pas explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
- Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
- Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre. Leur masse surfacique est comprise entre 0,0850g et 0,170g.

Nouméa, le 26 Septembre 2013

Le Chef de Laboratoire,

EN/CAN/13

Indice de révision : a

LABORATOIRE D'ANALYSES DES EAUX ET D'ENVIRONNEMENT*Agréé par la Province Nord : Arrêté 64/96 du 20 août 1996.**Agréé par la Province des Iles : Arrêté n° 2002-479/PR du 12 septembre 2002.***RAPPORT D'ANALYSES**

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les résultats des analyses demandées.

Demandeur	: Rotocal	Echantillon prélevé par	: Préleveur automatique
N° d'enregistrement	: 1304874	Date de prélèvement	: 17/09/13
Nature du prélèvement	: EAU USEE	Date d'arrivée au laboratoire	: 17/09/13
Lieu du prélèvement	: Résidence KATANA	Date début d'analyse	: 17/09/13
		Date de validation	: 26/09/13

	Valeurs mesurées	Unité mesure	Limite de Quantification
PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES			
pH.....	7,30		0,05
(Méthode d'analyse : NF T 90-008)			
Température de mesure du pH.....	19,7	°C	0,1
(Méthode d'analyse : THERMOMETRE)			
PARAMETRES CHIMIQUES			
Demande biochimique en oxygène.....	4	mg/l en O2	1
(Méthode d'analyse : MES. MANOMETRIQUE OXITOP)			
Matières en suspension.....	8	mg/l	2
(Méthode d'analyse : NF EN 872)			
Demande chimique en oxygène.....	40	mg/l en O2	3
(Méthode d'analyse : ISO 15705:2002)			

COMMENTAIRES :

Echantillon moyen fait suivant les débits horaires

Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon analysé.

- Le rapport d'analyses ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
- Toutes les informations techniques relatives aux analyses sont disponibles auprès du laboratoire. Nous tenons à vous préciser, que les éventuelles déclarations de conformité aux spécifications réglementaires ou client, ne tiendront pas explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
- Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
- Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre. Leur masse surfacique est comprise entre 0,0850g et 0,170g.

Nouméa, le 26 Septembre 2013

Le Chef de Laboratoire,

EN/CAN/13

Indice de révision : a